

## Bandeau notation certification arts-danse

Les attendus du texte officiel [Note de service n° 2019-104 du 16-7-2019](#) :

- La connaissance des problématiques et des méthodes de la création chorégraphique ;
- L'expérience acquise dans la fréquentation des œuvres chorégraphiques en qualité de spectateur, d'interprète et de chorégraphe ;
- La capacité à présenter et analyser une œuvre et à la mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques ;
- La connaissance des programmes et la maîtrise de leurs contenus ainsi que la capacité à les mettre en œuvre au sein d'une équipe pédagogique pluridisciplinaire, en partenariat avec des intervenants artistes ;
- La connaissance des règles et contraintes biomécaniques et physiologiques qui s'imposent à l'enseignement de la danse au lycée.

N.B. : Des compétences des candidats en danse contemporaine sont indispensables. Des compétences en danse classique, malgré la présence d'œuvres du répertoire dans les programmes, ne peuvent suffire pour obtenir la certification.

### La répartition des points :

- **5 points : Connaissances institutionnelles** : programmes / cadre règlementaire / épreuves du bac / les principes essentiels de l'organisation des enseignements en établissement.
- **8 points : Capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre**, au sein d'un établissement scolaire du second degré, d'enseignement ou d'activités en rapport avec la danse : les contenus d'enseignement / démarche pédagogique / les partenariats avec les structures culturelles / avec une équipe pédagogique pluridisciplinaire.
- **7 points : Connaissances et aptitudes attendues en danse** :
  - Démarche pédagogique et culturelle
  - Connaître des problématiques et des méthodes de la création chorégraphique.
  - Expérience acquise dans la fréquentation des œuvres chorégraphiques en qualité de spectateur, d'interprète et de chorégraphe. Lien avec l'enseignement scolaire.
  - Présentation et analyse globale d'une œuvre de son choix et de sa mise en relation avec l'ensemble des domaines artistiques dans le domaine scolaire.
  - Connaissances des règles et contraintes biomécaniques et physiologiques qui s'imposent à l'enseignement de la danse au lycée.